



Dossier de presse

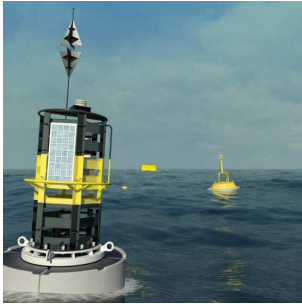
Cluster'In Energie Pays de la Loire :

Lundi 12 octobre 2009

1^{ère} rencontre de l'ensemble des acteurs ligériens

- Page 2.....communiqué de synthèse
- Page 3..... politique Energie de la Région des Pays de la Loire
- Page 5..... chiffres clés
- Fiche Agenda 21 « Structurer un Cluster Energie » dans les Pays de la Loire
- Plaquette Cluster In'énergie

Cluster'In Energie Pays de la Loire : Lundi 12 octobre 2009 1^{ère} rencontre de l'ensemble des acteurs ligériens



Pour faire face aux enjeux de développement durable, à la problématique du réchauffement climatique et à la crise énergétique, la Région souhaite rassembler tous les acteurs (industriels, chercheurs, formateurs) au sein d'un Cluster « Energie » qui a été adopté au budget 2009 et conforté par l'Agenda 21 Régional.

L'objectif est de favoriser la mise en réseau des entreprises, universités et grandes écoles, laboratoires publics et privés qui travaillent sur les problématiques énergétiques.

Leur mobilisation doit permettre de favoriser la recherche et les projets autour de quatre thématiques prioritaires :

- les énergies renouvelables (marines, éoliennes, solaires, bois et biomasse)
- la formation aux métiers du développement durable
- l'efficacité énergétique
- les transports économes

Les passerelles ainsi créées entre les différents acteurs de ce secteur vont permettre de générer de véritables filières locales. SEM-REV, la Conférence Régionale Eolienne, l'appel à projet « Bâtiments basse consommation », le diagnostic énergétique et le soutien des travaux des particuliers ou encore le Projet hydrogène, témoignent de la réalité des enjeux énergétiques en Pays de la Loire et de l'implication du Conseil régional.



Aujourd'hui, lundi 12 octobre 2009, au cours de la 1^{ère} rencontre de l'ensemble des acteurs du Cluster Energie de la Région Pays de la Loire les actions réalisées depuis 2009 ainsi que les projets en cours seront présentées.

7 porteurs de projet feront part de leurs expériences respectives particulièrement riches :

- François-Xavier MOUTEL, PDG du groupe Abalone : présentation de la **construction du siège social** de sa société d'intérim (premier bâtiment tertiaire à **énergie positive** du Grand Ouest) ;

- José CAIRE, directeur du Pôle Génie Civil Ecoconstruction : présentation de l'avancement de **l'étude sur la faisabilité d'un centre de ressources sur le bâtiment économe et durable** ;

- Raphaël DINELLI, directeur de recherche de la fondation « Océan Vital » : présentation du **programme de recherche sur les films photovoltaïques** et les résultats de l'expérimentation liée aux nouvelles techniques de panneaux solaires ;

- John KESSLER, chercheur-industriel gérant de 44solar : présentation de la déclinaison industrielle de l'activité de **44Solar (fabrication de machines à fabriquer des panneaux solaires)** ;

- Olivier LEPINE : présentation de la **valorisation de la biomasse algale au travers de deux PME** : Algosource et Alpha Biotech intégrées au Blue-cluster ;

- Bertrand ALESSANDRINI, chef du projet SEM-REV à l'École Centrale de Nantes : présentation du projet **SEM-REV** de construction de plateforme d'essais en mer ;

- Frédéric MESLIN, expert-consultant « hydrogène-énergie » et Joël BESNIER, directeur du département mécanique et énergétique à l'ICAM: présentation du fonctionnement, des applications et des enjeux de l'usage de **l'hydrogène pour les bateaux** et illustration du programme en cours sur une navette fluviale le long de l'Erdre.



Politique régionale Energie : Promouvoir la maîtrise de l'énergie et le développement des énergies renouvelables

La Région poursuit l'amplification de sa politique sur l'énergie, en déployant divers dispositifs et outils permettant de promouvoir la maîtrise de l'énergie et le développement des énergies renouvelables.

Cette politique se traduit en 2009 par un soutien autour de quatre axes thématiques principaux :

- l'information, le conseil et le diagnostic en énergie,
- les performances énergétiques et les économies d'énergie dans le bâtiment,
- le développement des énergies renouvelables,
- la mise en place d'un cluster énergie.



1 Information, conseil et diagnostic en énergie

Avec 34% de la consommation énergétique régionale, le secteur de l'habitat collectif et surtout individuel, représente le principal domaine où des efforts de maîtrise de l'énergie doivent être réalisés. Pour aider les particuliers à maîtriser voire diminuer leur facture énergétique, la Région a décidé d'amplifier son engagement auprès des particuliers, en apportant plus d'informations et de conseils via les Espaces Info Energie, en leur proposant des diagnostics de leur habitation via la réalisation d'audit thermique et énergétique, en stimulant l'émergence de constructions neuves innovantes via un appel à projet...



2 Performances énergétiques et économies d'énergie dans le bâtiment

Les collectivités et entreprises peuvent bénéficier d'un soutien financier aux outils d'aide à la décision tant pour l'efficacité énergétique que pour les énergies renouvelables.

La Région entend également favoriser une mutation rapide de la consommation énergétique par des actions collectives et ciblées, avec un soutien financier aux collectivités finançant des travaux de maîtrise de l'énergie chez les particuliers.

En parallèle, elle souhaite aider les collectivités qui réalisent des constructions ou des rénovations de bâtiments atteignant des performances énergétiques, notamment pour les bâtiments publics énergivores.



3 Développement des énergies renouvelables

Les études de faisabilité en faveur des énergies renouvelables peuvent être financées aux entreprises et aux collectivités. Les investissements de ces dernières, en faveur du bois énergie, du solaire thermique et de la méthanisation sont également soutenues.

Quant aux particuliers, ils peuvent bénéficier d'opérations collectives d'achat d'équipement solaire, et d'une aide forfaitaire pour l'installation de chaudière automatique à bois déchiqueté.

Par ailleurs, la Région soutient des projets innovants :

SEMREV ou « Site d'Expérimentation en Mer pour la Récupération de l'Energie des Vagues », c'est le nom donné par les chercheurs des Pays de la Loire à la plateforme d'essais en mer, première de ce type en France, destinée à tester et mettre au point des **systèmes produisant de l'énergie électrique à partir de la houle**. Ce projet, soutenu par l'Etat et la Région dans le cadre du Contrat de projets 2007-2013, verra le jour dès l'été 2010 au large des côtes du Croisic.





Most H : Porté par l'Icam, ce projet soutenu notamment par la Région doit permettre l'étude technique et la réalisation de l'intégration d'une pile à combustible sur un bateau électrique. Il s'agit de développer des moyens de propulsion propre « zéro émission », utiliser la technologie hydrogène dans les transports et permettre une meilleure acceptation et compréhension de l'hydrogène comme carburant

Dans le cadre de son soutien aux programmes de recherche et de développement technologique, la Région des Pays de la Loire a décidé de soutenir à hauteur de 150 000 € les projets de la fondation Océan Vital en matière de recherche environnementale et de test dans des conditions réelles au travers du **bateau/laboratoire engagé par Raphaël Dinelli dans le Vendée Globe** et de la maison/laboratoire, «Carré d'Eraole», portés par la fondation Océan Vital.

Ces projets constituent une **véritable démarche innovante tant en matière de recherche expérimentale sur les énergies renouvelables que sur les matériaux composites** et participent activement à la protection de l'environnement.

4 le Cluster Energie

Derrière cette terminologie empruntée au monde de l'économie, la Région construit une **démarche stratégique collective**, visant à faire travailler ensemble le monde de la **recherche**, celui de **l'industrie**, de la formation, des **collectivités publiques**. En un mot, tous les acteurs des filières de l'énergie qui veulent avancer sur **des solutions nouvelles pour demain**.

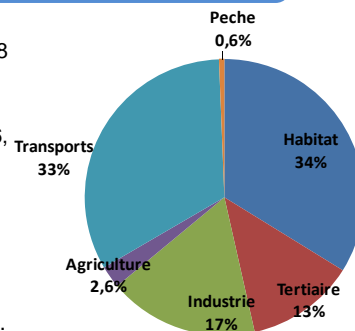
Ce cluster fera se rencontrer **ceux qui font de la recherche sur les énergies nouvelles** (éolien, photovoltaïque, houlo-motrice, biogaz...), **ceux qui peuvent envisager leur production à grande échelle**, **ceux qui inventent des modes de transport d'un futur proche** (moteurs électriques, moteurs mixtes...) ainsi que **ceux qui forment aujourd'hui les futurs concepteurs et utilisateurs** de ces énergies (universitaires, lycéens, CFA)...

Les chiffres clés du diagnostic Energie Climat en Pays de la Loire



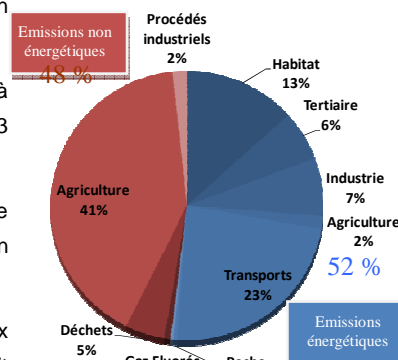
Consommations d'énergie : forte augmentation entre 1990 et 2006

- **7,8 Millions** : la consommation d'énergie finale en Pays de la Loire s'élève à 7,8 millions de tonnes équivalent pétrole en 2006.
- **+32 %** : les consommations d'énergie ont augmenté de 32 % entre 1990 et 2006, soit un rythme moyen de 2 % par an.
- **+12 %** : le nombre d'habitants a progressé de 12 % entre 1990 et 2006.
- **+51 %** : le PIB régional a progressé de 51 % entre 1990 et 2006 (en € constants).
- **+ 3 %** : c'est la hausse de la consommation électrique annuelle domestique en 2008.



Emissions de gaz à effet de serre : en hausse, comme les consommations d'énergie

- **34 Millions** : les Pays de la Loire ont émis 34 millions de tonnes équivalent CO₂ en 2006 soit 12 % de plus qu'en 1990.
- **48 %** : la part des émissions non énergétiques dans le bilan des émissions de gaz à effet de serre s'élève à 48 % en 2006. Cette part est supérieure au niveau national (33 % en moyenne) et souligne la vocation agricole du territoire.
- **16,5 Millions** : les émissions de gaz à effet de serre d'origine non énergétique s'élèvent à 16,5 millions de tonnes équivalent CO₂ en 2006. Ces émissions sont en diminution de 2 % par rapport à 1990.
- **17,5 Millions** : le niveau d'émissions de gaz à effet de serre liées aux consommations d'énergie a atteint 17,5 millions de tonnes équivalent CO₂ en 2006, soit 52 % du total des émissions. Ces émissions ont augmenté de 26% entre 1990 et 2006.



Production d'énergie : dépendance énergétique du territoire

- **1,6 %** : c'est la part de la consommation d'énergie primaire du territoire couverte par la production d'énergie en Pays de la Loire en 2006 (hors centrale thermique de Cordemais, qui alimente d'autres territoires comme la région Bretagne).
- **0,9 %** : la production d'énergie renouvelable en Pays de la Loire couvre 0,9 % de la consommation d'énergie primaire. Cette production est essentiellement assurée par les chaufferies et les réseaux de chaleur bois. La production d'électricité d'origine renouvelable (éolien, photovoltaïque...) progresse fortement depuis 2007 mais reste encore peu significative au regard de la consommation régionale d'électricité.

Eléments prospectifs : ne pas manquer le rendez-vous de 2020 (3x20)

- **20 %** : c'est l'amélioration de l'efficacité énergétique à atteindre d'ici 2020, soit une réduction de consommation énergétique de 20 % par rapport à l'évolution tendancielle (**soit une consommation d'énergie de 7,5 millions de tonnes équivalent pétrole en 2020**).
- **-20 %** : c'est la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre à atteindre d'ici 2020, par rapport au niveau de 1990 (**soit un total d'émissions de 27,2 millions de tonnes équivalent CO₂ en 2020**).
- **20 %** : c'est la part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie à atteindre d'ici 2020 pour l'Europe (23 % pour la France).

Consommation régionale d'énergie finale en ktep et objectif 2020

